



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 38260005

Ancien N° régional :

## Marais alcalin de la Louvet

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 13,65 ha

Isère LA MORTE

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 11

### Description et intérêt du site

Le Taillefer appartient aux massifs cristallins externes des Alpes dauphinoises, et forme une extension de celui de Belledonne. Sa structure en bloc basculé en constitue une des particularités géologiques. Outre une grande richesse minéralogique révélée par les échantillons extraits aux mines d'Oulles, la juxtaposition de substrats carbonatés et siliceux contribue à une forte diversité botanique. Mais l'aspect le plus remarquable du site réside dans la variété des types d'habitats naturels de lacs, tourbières et marais d'altitude. La préservation de ces milieux naturels est considérée comme prioritaire au niveau européen en raison de la richesse de leur patrimoine floristique, faunistique, écologique et palynologique. Ainsi, le marais alcalin de la Louvet est dominé par les plantes herbacées de la famille des laïches, par de petites mousses brunes et de nombreuses espèces à fleurs colorées. Ce type de végétation se développe sur des sols gorgés d'eau carbonatée, pauvre en nutriments et généralement peu oxygénée. Il s'agit d'habitats remarquables mais de plus en plus résiduels du fait des atteintes qui leur sont portées (abandon de la fauche, drainage, amendements...). Associé aux boisements le jouxtant, le marais abrite la belle Swertie vivace, qui ne passe pas inaperçue avec ses fleurs d'un bleu violacé ou violet et ponctuées de noir. De la famille des gentianes, elle pousse généralement en groupe. On rencontre aussi ici une plante grimpante aux fleurs bleues : la Clématite des Alpes, ainsi que la Stemmacanthe rhapsodique.

## Milieus naturels

54.2 BAS-MARAIS ALCALINS

## Faune vertébrée

### Oiseaux

Casenoix moucheté

*Nucifraga caryocatactes*

## Flore

Clématite des Alpes

*Clematis alpina* (L.) Miller

Œillet à delta

*Dianthus deltoides* L.

Rhapontique des Alpes  
(Stemmacanthe rhapontique)

*Stemmacantha rhapsontica* (L.) Dittr.

Rhapontique de Lamark

*Stemmacantha rhapsontica* subsp. *lamarckii* Dittr.

Swertia vivace

*Swertia perennis* L.

## Faune invertébrée

Pas de données disponibles

## Bibliographie

### FOGLAR,H.

Document d'objectifs du site I13 (FR8201735), établi par un comité de pilotage local sous l'égide du Préfet de l'Isère "Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer".  
Volume 1 : document de compilation. Volume 2 : document de synthèse. Vo

3 v pages 2001 Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin



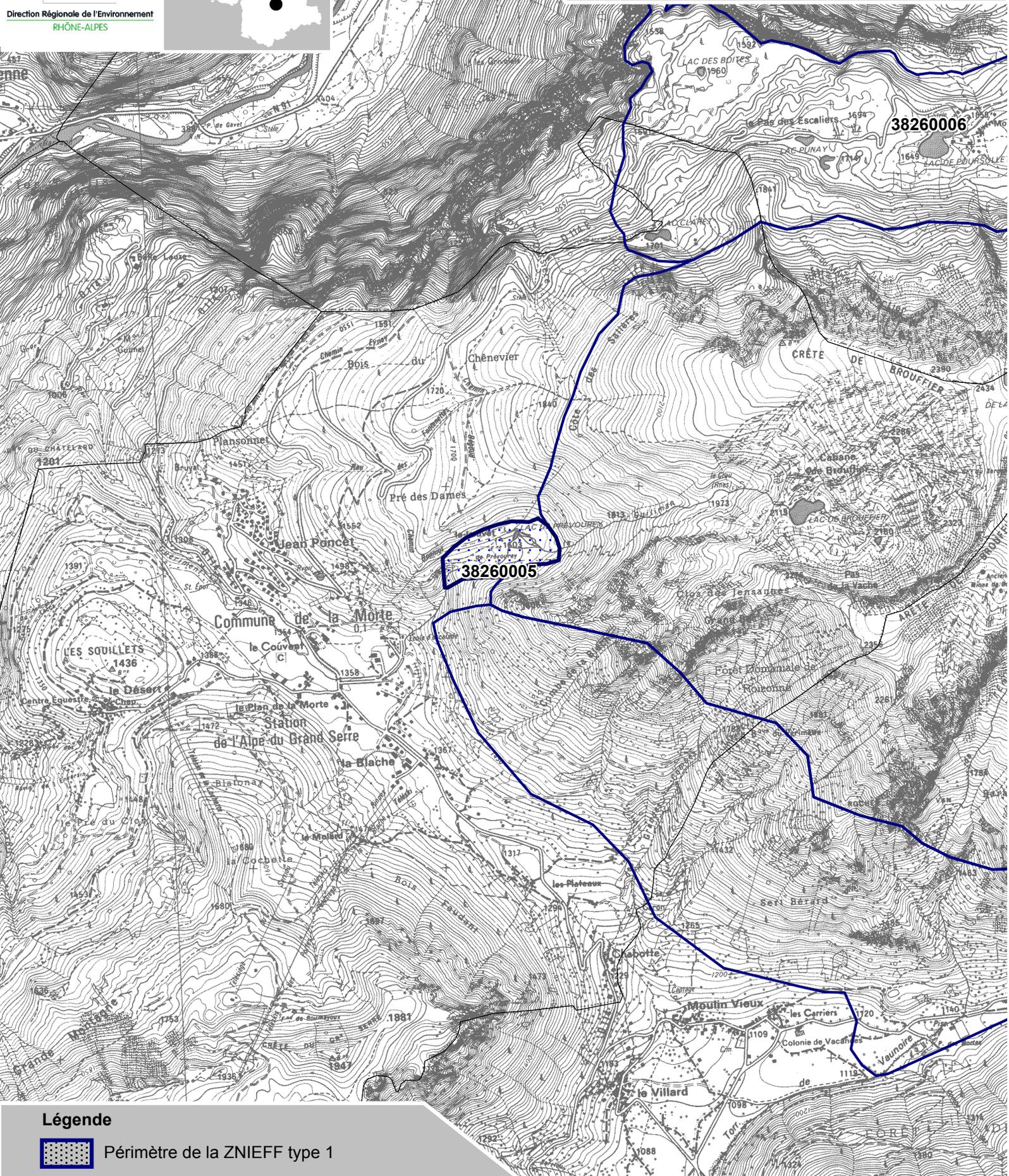
Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°38260005



## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)